

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Beausse
la Challière

Ferme de la Challière

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49011376
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : inventaire topographique Mauges-sur-Loire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Parties constituantes non étudiées : étable à vaches, grange, puits, toit à porcs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2019, B, 149 à 152 ; 1827, B1, 85

Historique

Ancien fief noble relevant de la Houssaye (Saint-Laurent-du-Mottay), la Chaslière ou Chalière appartenait en 1539 à Jean de Gabory. En 1600, la terre appartient à François de Bonvoisin qui la vend à C. de Montours en 1607. En 1619, Claude de la Haye, marchand, mari de Marie Davy, vend le domaine à Jacques Bizot. Julienne Bizot, veuve Chevreul, en hérite vers 1668. En 1683, la Chaslière, alors qualifiée de métairie, est achetée par François Paulmier, avocat à Angers, et Roberte Ménard, sa femme. Leur fille épouse Pierre Baudry, conseiller au Présidial d'Angers, mais le ménage n'a pas d'enfants et l'héritage passe aux trois sœurs de Pierre. L'aînée épouse François-Jacques Boyleve, dont hérite François Pierre, chanoine de Saint-Maurice d'Angers, en 1753. C'est peut-être ce dernier qui entreprend des travaux de reconstruction de l'ensemble, sans doute depuis longtemps transformé en ferme. La partie la plus ancienne, à l'ouest, porte la date 1754. Dans le second quart du XIX^e siècle, la ferme appartient à la famille Leguay qui la reconstruit en grande partie. La grange porte la date 1839. Les matrices cadastrales signalent une reconstruction vers 1842.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 18^e siècle, 2^e quart 19^e siècle
Dates : 1754 (porte la date), 1839 (porte la date)

Description

Le logis consiste en un long corps de bâtiment divisé en plusieurs unités d'habitation, peut-être quatre si l'on se fie au nombre de cheminées. Il est construit en moellons de schiste ou de micaschiste, d'extraction locale, recouverts d'un enduit en ciment peint datant du XX^e siècle. Le bâtiment est ajouré de fenêtres en brique. Il est couvert d'une toiture en tuiles creuses. Plusieurs parties agricoles sont dispersées autour de la cour : étable à vaches, grange, toit à porcs. Un puits couvert prend place au centre.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : micaschiste, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit partiel ; grès, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit partiel
Matériau(x) de couverture : tuile creuse
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : comble à surcroît

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Escaliers :

Typologies et état de conservation

Typologies : Ferme dont les bâtiments sont dispersés autour d'une cour (type D) ; voir dossier collectif maisons-fermes de Beausse

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de Maine-et-Loire ; H 2014. **Quittance des lods et ventes payés par maître François Paulmier, avocat au présidial d'Angers, acquéreur des métairies de la Chaslière et de la Boullaie, sises en la paroisse de Beausse ; la première, relevant de Paul de la Brunetière, seigneur du Plessis de Gesté, de la Poulinière et du Mottay à raison du fief et seigneurie du Mottay, est évaluée 3.000 livres et acquitte un droit de lods de 250 livres ; la seconde, évaluée 4.000 livres et relevant des fiefs et seigneuries de l'abbaye de Saint-Florent et prévôté de Saint-Laurent acquitte un droit de 350 livres (22 juin 1686).**
f° 1
- Archives départementales de Maine-et-Loire ; 3 P 5 / 24. **Matrices cadastrales, Beausse.**

Bibliographie

- PORT, Célestin. **Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire**, 3 vol., Paris-Angers, 1874-1878 ; réédition, mise à jour et augmentée (coll.), 4 vol., Angers : 1965-1989 ; supplément (Sarazin, André), 2 vol. Angers : 2004.

Illustrations



La Challière. Extrait du plan cadastral de 1827, section B1. (Archives départementales de Maine-et-Loire, 3 P 4/24/4).
IVR52_20244900004NUCA



Ferme de la Challière. Vue des logis.
Phot. Mathilde Vozza
IVR52_20244901176NUCA



Ferme de la Challière. Vue de l'étable.
Phot. Mathilde Vozza
IVR52_20244901175NUCA



Ferme de la Challière. Vue du puits.
Phot. Mathilde Vozza
IVR52_20244901174NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Beausse : présentation de la commune (IA49010999) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Beausse

Mauges-sur-Loire : présentation de l'aire d'étude (IA49010997)

Les maisons et les fermes de la commune de Beausse (IA49011349) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Beausse

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Mathilde Vozza, Ronan Durandière

Copyright(s) : (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Commune de Mauges-sur-Loire



La Challière. Extrait du plan cadastral de 1827, section B1. (Archives départementales de Maine-et-Loire, 3 P 4/24/4).

IVR52_20244900004NUCA

Date de prise de vue : 2024

(c) Archives départementales de Maine-et-Loire ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ferme de la Challière. Vue des logis.

IVR52_20244901176NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Vozza

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ferme de la Challière. Vue de l'étable.

IVR52_20244901175NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Vozza

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Ferme de la Challière. Vue du puits.

IVR52_20244901174NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Vozza

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation